Floreffe La souriante

Administration communale

Wallonie

**ACCUSE DE RÉCÉPTION D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME PAR LE COLLÈGE COMMUNAL DE FLOREFFE**
(Art. D.IV.33 du Code du Développement Territorial)

**Objet de la demande:**
*la transformation d'une habitation par la pose d'un crépi isolant et d'une nouvelle toiture avec velux*
**Adresse et références cadastrales du terrain concerné par le projet :**
*Rue de Broque-au-Bwès, 14 à 5150 Floreffe*
*Division 1, section A numéro 860S2*
**Date du récépissé ou de la réception du dossier envoyé :** *29/12/2023*
**Référence du dossier à la Commune de Floreffe:**
*Permis d'urbanisme – n° 3623*

Considérant qu'au vu de la notice et au regard de l'ensemble des critères de sélection pertinents visés à l'article D.66§2 du Livre 1er du Code de l'environnement tel que modifié, le projet n'est pas susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement ; qu'une étude d'incidences n'était pas requise compte tenu du fait que :

- le projet s'inscrit dans le périmètre du village de Floreffe en zone affectée à l'habitat ; que la nature du projet devrait trouver à s'intégrer dans un contexte résidentiel ;
- le projet porte sur la transformation d'une habitation par la pose d'un crépi isolant et d'une nouvelle toiture avec velux qui n'aura pas d'impact significatif sur le contexte paysager local ;
- la notice ne mentionne aucun impact sur les biens matériels, la mobilité et le patrimoine culturel ;
- le projet n'est pas susceptible de générer des eaux usées et ne s'inscrit pas dans ou aux abords d'un milieu sensible connu pour ses qualités hydrologique, géologique ou biologique ;
- la notice d'évaluation des incidences sur l'environnement, ne relève aucune incompatibilité avec le voisinage et aucun impact significatif sur le sol, l'eau, l'air, et le climat ;

Floreffe, le **16 janvier 2024**

Pour le collège communal, la personne déléguée :

David PYNNAERT
Conseiller en aménagement du territoire

Administration communale de Floreffe
Rue Romedenne, 9
5150 Floreffe
BELFIUS IBAN : BE93091000527667
BIC : GKCCBEBB

081/44.71.10
081/44.17.68
info@floreffe.be
Site: www.floreffe.be

Horaire: Nos bureaux sont ouverts:
Du lundi au vendredi de 8h00 à 13h00
Les lundi, mercredi, vendredi de 13h00 à 16h30
Le samedi de 9h00 à 12h00